

## La francophonie multiculturelle albertaine : mythe ou réalité?

Dulari Prithipaul

Numéro 13, été 2002

Francophonies et résistance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005267ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005267ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

### ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Prithipaul, D. (2002). La francophonie multiculturelle albertaine : mythe ou réalité? *Francophonies d'Amérique*, (13), 225–235.  
<https://doi.org/10.7202/1005267ar>

## TÉMOIGNAGE

---

### LA FRANCOPHONIE MULTICULTURELLE ALBERTAINE : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Dulari Prithipaul  
Faculté Saint Jean  
Université de l'Alberta

On accueille l'étranger et sa différence pour l'exigence impérieuse de respect de l'humain en lui, mais aussi de la reconnaissance de ce respect par lui.

S. Bachir DIAGNE

L'article qui suit présente le témoignage d'une expérience à laquelle l'auteure participe depuis 1989. L'Alberta est un milieu dans l'Ouest Canadien qui a contribué à accueillir et à institutionnaliser l'idée du multiculturalisme telle que la décrit la Loi sur le multiculturalisme canadien (1988), laquelle reconnaît la diversité comme « une ressource inestimable pour l'avenir du pays ». Les membres fondateurs de l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta (AMFA) ont osé espérer que la création de cet organisme allait contribuer à la réalisation des intentions des auteurs de la loi. Cet article décrit les efforts faits dans ce but. L'aspect quelque peu anecdotique de la description et de l'analyse des activités de l'AMFA ne devrait en aucune façon réduire l'authenticité de l'œuvre qu'elle a accomplie jusqu'ici et qu'elle veut parfaire à l'avenir.

Mes objectifs dans cet article se limitent aux trois thèmes suivants :

- 1) À titre d'information, je décris les efforts qu'a fait l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta, une association communautaire, pour maintenir et promouvoir le multiculturalisme dans le milieu franco-albertain.
- 2) J'analyse dans une perspective sociologique l'essor de l'Association et le rôle catalyseur qu'elle a joué dans des conditions en évolution.

3) J'examine quelques défis que l'Association a à relever dans sa situation de groupe minoritaire et les bases possibles d'un nouveau départ.

Le modèle multiculturel soutenu par l'AMFA correspond aux expériences qu'ont connues certains de ses membres dans des pays pluriethniques et pluriculturels, tels que l'île Maurice, l'Inde, la Suisse, Singapour ; celles-ci rappellent l'expérience culturelle vécue en Alberta depuis une trentaine d'années. Loin d'encourager une démarche qui aboutirait à une identité exclusive, à base ethnique, l'AMFA préconise auprès de ses membres un dépassement des liens particuliers en faveur d'une identification avec une des langues officielles du pays tout en s'enrichissant de la diversité qu'elle arbore.

Cet exercice servira donc à explorer les moyens disponibles afin d'assurer une pédagogie formelle et informelle nécessaire à la promotion et à l'épanouissement du multiculturalisme dans des conditions culturelles, économiques et politiques changeantes.

Devant la mondialisation, et après les événements du 11 septembre 2001, force est de reconnaître que, sur l'échiquier mondial, chaque groupe identitaire représente une minorité. Les événements du 11 septembre et les réactions qu'ils ont suscitées nous obligent à prendre une nouvelle conscience de notre réalité sociale et de celle des autres.

### *Création et essor de l'AMFA dans le milieu francophone albertain (1989-1999)*

L'Association francophone multiculturelle d'Alberta était, lors de sa création à Edmonton, la seule organisation francophone à vocation multiculturelle dans la province de l'Alberta. L'esprit et la structure de l'Association sont décrits dans les propos tenus par l'une de ses membres fondatrices :

L'Association cherchait à regrouper les immigrants de langue française, quelle que soit la culture, l'ethnie, la religion. En 1989, nous avons formé un comité multiculturel composé de membres venant de France, d'Haïti, du Liban, de la Guyane française, de Belgique, d'Égypte et du Vietnam. Nous étions des amis. Durant les réunions, nous avions tant de choses à nous raconter, tant d'expériences à partager. Il était parfois difficile de respecter les horaires et les formalités (bureaucratiques). Le temps passait si vite [...] Nous étions entre amis qui cependant cherchaient un moyen de s'engager dans une action collective sociale<sup>1</sup>.

En 1990, le comité est remplacé par l'Association multiculturelle francophone d'Alberta, dûment dotée d'une constitution et placée entre les mains d'un conseil d'administration de bénévoles. Elle est enregistrée comme un organisme à but non lucratif, ayant pour mission de :

- 1) Promouvoir le multiculturalisme ;

- 2) Soutenir la diversité canadienne fondée sur l'acceptation et le respect de l'autre ;
- 3) Faciliter et aider à l'intégration et à l'adaptation des nouveaux immigrants à la société canadienne ;
- 4) Aider les francophones des différentes origines à vivre leurs cultures respectives ;
- 5) Enrichir la francophonie, sauvegarder et développer la culture française.

Je prolonge ici les propos de la membre fondatrice à laquelle j'ai fait allusion plus haut. À la suite de l'approbation de son programme d'activités par le ministère du Patrimoine canadien et les responsables du Commissariat aux langues officielles, l'AMFA reçoit une subvention qui lui permet de louer un local et d'engager un employé à temps partiel.

Le concours des membres facilite l'offre d'une programmation adéquate qui servait à se rassembler et à permettre des occasions de rencontres et d'échanges d'idées ainsi qu'à planifier des mesures de revendication de certains droits qui ne peuvent se faire ailleurs puisqu'il s'agit de questions se rapportant aux francophones.

Seul organisme à reconnaître les familles immigrantes francophones de diverses ethnies venues d'outre-mer ou des autres régions du Canada, l'AMFA est encouragée, au fil des années, à mettre sur pied un programme formel d'information, d'orientation et d'accueil. Avant même que ce programme ne se soit bien développé, l'Association se voit appelée à assumer également la tâche de sensibilisation au multiculturalisme francophone auprès des communautés environnantes, francophones aussi bien qu'anglophones. Reconnue par sa constitution comme un organisme à responsabilité provinciale, l'AMFA devait aussi prendre part à la création d'une association parallèle à Calgary et en prévoir une autre à Fort MacMurray. Les efforts entamés à Calgary aboutissent au lancement de la Société d'accueil francophone (SAF) qui, plus tard, se constitue en association autonome.

Avec l'aide constante d'à peine plus d'une douzaine de conseillers et d'une trentaine de membres dévoués, l'AMFA rassemble plus d'une centaine de participants qui représentent différentes communautés lors des manifestations culturelles et des programmes éducatifs. En partenariat avec la Faculté Saint-Jean ainsi qu'avec des écoles secondaires francophones, des écoles d'immersion et certains organismes sociaux – tels que Changing Together : A Centre for Immigrant Women et NAARR (Northern Alberta Alliance on Race Relations), qui fonctionnent en langue anglaise –, l'Association collabore à la réalisation de multiples activités communautaires. Celles-ci permettent aux membres francophones, de diverses origines ethniques et culturelles, de participer à une action collective et sociale de grande envergure menant à des engagements ultérieurs.

Ces efforts portent fruit, dans la mesure où l'AMFA se fait inviter par l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), organe principal de la communauté franco-albertaine « de souche », à assister à son assemblée générale, dite le Rond Point. Les animateurs de Radio-Canada sollicitent la participation des membres de l'AMFA à l'émission « Le Clin d'œil ». À l'occasion, l'hebdomadaire *Le Franco* fait paraître des articles sur les pays représentés dans l'Association, leur histoire et leur culture. Ce sont les jalons qui ont marqué l'essor de l'Association jusqu'en 1994.

En 1995, à la demande du Commissariat aux langues officielles, l'Association met au point une enquête, sous forme de questionnaire, dans le but d'identifier et de repérer les nouveaux arrivants francophones à Edmonton et aux endroits environnants du nord et du nord-ouest de la province. En acceptant de relever ce défi, l'Association rehausse sa visibilité tout en se servant de l'enquête comme moyen de découvrir les besoins des familles établies dans la province qu'elle serait en mesure de satisfaire.

Le rapport du sondage est déposé en 1997, ce qui permet à l'AMFA de se relancer dans différentes activités et de consolider sa place dans la communauté. Tout en voyant croître le nombre de ses membres, sans que ses subventions soient augmentées dans la même proportion, elle continue à œuvrer dans un esprit de dévouement, d'entente entre les membres, de respect mutuel et de dignité. Il devient possible d'espérer qu'avec l'augmentation de nouveaux arrivants dans la province, d'une part, et une visibilité accrue soutenue par une programmation active, d'autre part, l'Association sera en mesure d'assurer le rassemblement des nouveaux membres et d'assumer la responsabilité des services d'accueil et d'information en français.

### *Facteurs qui ont facilité cet essor*

La conjonction de plusieurs facteurs sociaux, culturels et politiques semble avoir contribué à l'essor de l'Association durant ses dix premières années. Premièrement, tandis que la politique d'immigration ouvrait les portes du pays aux immigrants de tous les coins du monde, on n'insistait pas sur la compétence en langue française comme condition requise pour l'admission au Canada. Le français est encore moins exigé en Alberta. Par conséquent, le nombre de francophones s'orientant vers l'Alberta reste plutôt faible. En outre, de nombreux francophones admis dans la province grâce, il faut le dire, à leur mérite de pouvoir s'exprimer correctement en anglais, hésitent de faire montre de leur connaissance du français de crainte de se voir défavoriser sur le marché du travail ou aux yeux de leurs collègues anglophones. Quand l'occasion se présente de temps en temps de se retremper dans la francophonie parmi d'autres immigrants, en dehors du monde de travail, c'est la joie. L'AMFA comble ce vide culturel.

Ainsi, en prenant contact et en faisant connaissance, à Edmonton, avec des personnes et des familles venues de pays aussi divers que le Cambodge, le Vietnam, la Guyane française, Madagascar, l'Égypte, le Liban, la France, le

Mali, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Belgique, la Suisse, l'île Maurice, les membres font un véritable retour aux sources. Parfois ce retour au passé nous conduit à des expériences vécues sous un régime colonial français, ou à celles marquées par la période de décolonisation. Néanmoins, ces rencontres donnent lieu à des échanges mutuels profonds et des découvertes enrichissantes autour de la francophonie. Toutes empreintes de nostalgie, elles offrent une ouverture sur un monde plus large et varié. Elles garantissent la reconnaissance d'une identité commune, des liens communs que l'on était décidé à maintenir et à enrichir, et dont peut bénéficier le milieu canadien-français en Alberta.

Durant cette période, la communauté franco-albertaine « de souche » se trouve aussi en pleine crise d'identité. Préoccupée presque exclusivement par le désir de renforcer ses structures locales et de consolider ses acquis, elle parvient à peine à assumer la responsabilité d'accueillir les étrangers, de venir en aide à leur établissement et à leur intégration. Lorsque l'Église parrainait de nouveaux arrivants, la paroisse se chargeait de leur soutien. Ainsi en va-t-il de l'AMFA qui, dès sa création, offre l'accueil aux étrangers isolés qui arrivent de différents pays francophones. Ceux-ci, fuyant l'assimilation à la communauté dominante anglaise, choisissent de se regrouper et de militer pour le maintien de la culture française qu'ils reconnaissent comme partie intégrante de leur identité et d'un patrimoine commun. Une telle action, à leurs yeux, sert de même à faciliter l'intégration dans la communauté francophone environnante. De plus, elle offre des moyens concrets favorables à leur insertion dans le pays d'adoption vu comme modèle d'État bilingue et biculturel, ouvert au multiculturalisme.

Ces deux conditions permettent à l'AMFA de se lancer dans des activités politico-culturelles qui semblent en harmonie avec le climat politique des années 1970 et 1980 et lui évitent de s'enliser dans des manifestations de danses et des expositions de mets exotiques !

Entre 1990 et 1996, le climat économique favorable de la province attire un plus grand nombre d'immigrants francophones. Les responsables au Commissariat aux langues officielles et au ministère du Patrimoine canadien, lors des rencontres de l'Entente Communauté et des délibérations sur les différents secteurs sociaux auxquels il faut s'adresser en vue de garantir l'épanouissement de la francophonie dans la province, reconnaissent l'importance du dossier de l'immigration. Toutefois, il semble que la communauté franco-albertaine, par ses multiples associations régionales, s'intéresse surtout au renforcement de ses bases dans les régions septentrionales de l'Alberta où des familles canadiennes-françaises, installées depuis longtemps ou plus récemment arrivées en provenance des provinces de l'Est du pays, se trouvent éparpillées. Cela explique leur expansion rapide dans divers secteurs de l'économie, dont la création de la Chambre économique albertaine, le tourisme, la mise sur pied d'une radio communautaire dans ces régions, des programmes de sports, de jeux et de loisirs. D'autres programmes se multiplient dans des domaines comme les besoins des aînés, la culture – dont le théâtre –

et la spiritualité. L'accueil aux immigrants venus de l'étranger tombe à la charge de l'AMFA. En fait, celle-ci souhaite vivement que les immigrants francophones étrangers soient servis en même temps que tous les autres francophones, dans les mêmes structures existantes, sans qu'il soit nécessaire de recréer des services à part. Sa voix demeure souvent un cri dans le désert.

Compte tenu de sa faiblesse démographique, d'une part, et du fait de sa marginalisation par les communautés majoritaires, d'autre part, l'AMFA voit l'aide financière qui lui est allouée fixée au minimum. Cela suffit à peine à la réalisation de ses projets à court terme. Il n'est pas question d'entreprendre une action à très grande échelle ; toutefois, la lutte que l'Association mène pour se faire reconnaître garantit une solidarité entre les membres existants. Leur appui constant permet la mise sur pied d'activités d'ordre culturel et socio-politique dont l'inspiration dérive à la fois des racines historiques des divers groupes réunis dans l'Association et des expériences vécues dans le milieu qui sert de base à des revendications faites à la lumière des droits de la personne consacrés par la Charte canadienne des droits et libertés (1982) et des protections enchâssées dans la Loi sur le multiculturalisme et la citoyenneté (1988).

### *Activités de l'AMFA*

Voici quelques-unes des activités les plus typiques de l'Association au cours de cette première décennie :

- 1) Participation, de 1989 à 1996, des membres féminins de l'Association aux manifestations organisées par différents organismes franco-albertains pour marquer la Journée internationale de la femme.
- 2) Projet Intégration 1992 : série de causeries et d'ateliers offerts pendant l'année autour des questions concernant l'immigration et l'établissement des nouveaux arrivés en Alberta. Les sujets traitaient des structures politiques, culturelles et juridiques de la province ; de l'économie ; des systèmes scolaires et de l'éducation postsecondaire ; du climat et de la géographie. À ces ateliers ont pris part de nombreuses personnalités de la Faculté Saint-Jean, du Conseil scolaire et des Associations de parents francophones, les responsables francophones de différents organismes dont le ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté et le Bureau des langues officielles.
- 3) Préparation d'une trousse d'accueil à l'intention des nouveaux arrivants dans la province.
- 4) Participation des membres aux conférences de la Journée du savoir à la Faculté Saint-Jean.
- 5) Collaboration avec le Consulat français, l'Alliance française et la Faculté Saint-Jean à des audio-conférences lors des visites

d'auteurs français : Denise Brahim (professeure de littérature comparée, Université de Paris VII) et Dris Chraïbi (écrivain marocain vivant en France).

6) Participation chaque année aux activités suscitées par la lutte contre le racisme mises sur pied par la NAARR (Northern Alberta Alliance on Race Relations). À ces occasions, l'AMFA encourage ses membres de toutes nationalités et ethnies francophones à faire des présentations dans les écoles francophones et les écoles d'immersion. Ces activités ont abouti, dans une certaine mesure, à la création d'un camp d'été en partenariat avec le Conseil scolaire Centre-Nord.

7) Les dix ans de l'AMFA sont célébrés par une conférence nationale sur le multiculturalisme francophone albertain. La publication des actes est en préparation.

8) En 1999, l'AMFA se joint à tous les autres organismes francophones en Alberta pour recevoir à Edmonton le Grand Train de la Francophonie, lors de la Conférence mondiale des pays francophones tenue au Nouveau-Brunswick.

9) La même année, l'AMFA s'est jointe au Programme de contestation judiciaire qui siège à Winnipeg.

### ***Conditions changeantes et rôle catalyseur***

Vers 1998-1999, de nouveaux défis se présentent qui, aux yeux de certains, mettent en cause la structure même de l'AMFA, sa composition et son mandat. En effet, depuis les années 1990, Edmonton et Calgary témoignent de l'accroissement de la population immigrante francophone. La majorité comprend des ressortissants de différents pays francophones en proie à de violentes perturbations, surtout dans quelques parties de l'Afrique. Des déplacements en masse de familles entières ont lieu vers des pays tels le Canada qui, au moyen des multiples programmes d'aide aux réfugiés, offre l'asile à quantité de nouveaux arrivants. Quoique plusieurs aient quitté leur pays d'origine en guerre les uns contre les autres, la société d'accueil les reçoit comme une population homogène.

À partir des caractéristiques communes entre eux – par exemple, le haut degré de scolarité, des familles plus nombreuses que la norme canadienne, de multiples liens familiaux, linguistiques et traditionnels –, des projets de regroupement se manifestent rapidement. En peu de temps, on assiste à l'émergence de nouveaux organismes ethnoculturels. On peut mentionner, parmi d'autres, les sociétés rouandaise et congolaise, à Edmonton et à Calgary. Des ressortissants venant d'autres pays, tels le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Maroc, le Liban, le Mali, le Burkina Faso, le Burundi, la Libye et les îles Comores, se déplacent également vers Edmonton et Calgary. La taille de ces communautés ne permettant pas la formation d'organisations spécifiques, les



talents de leurs ressortissants – danse, musique, poésie – sont toutefois de nature à se faire remarquer à certaines occasions.

Le climat économique favorable dans la province durant cette période entraîne également une immigration interne, marquée par l'arrivée de nombreux compatriotes ou proches établis antérieurement dans les provinces de l'Est, à Montréal surtout mais aussi à Toronto, qui se joignent à la communauté locale. L'expérience acquise en dehors de la province ainsi qu'un réseautage établi dans les Prairies donnent lieu au désir de revendiquer des droits de citoyenneté, dans tous les sens du mot.

Certains individus s'orientent vers l'AMFA en vue de faire cause commune, de promouvoir l'acceptation et le respect dans le cadre du multiculturalisme. Cependant, les ressources limitées, tant sur le plan des finances que sur le plan du personnel, les contraintes de la procédure préétablie dans l'Association par rapport à son mandat et à ses subventions, ne permettent pas d'action immédiate ou de grande envergure de façon à satisfaire tous les besoins exprimés.

De nouvelles associations voient le jour dans le milieu francophone immigrant, à la suite des nouvelles politiques de subvention dans divers organismes du gouvernement autour des objectifs du développement communautaire et du maintien de l'identité culturelle, et grâce à la mise sur pied de programmes de formation et de préparation à l'emploi au sein du ministère du Développement des ressources humaines du Canada. C'est ainsi que l'Alliance jeunesse-famille de l'Alberta Society (AJFAS) est annoncée dès septembre 1999 à Edmonton. Et tandis que la Société d'accueil francophone à Calgary se consolide en devenant un centre d'appui et de soutien, le Regroupement afro-calgarien jeunesse francophone fait son apparition en septembre 2001.

Loin de se sentir menacée, l'AMFA reconnaît que toutes ces associations œuvrent pour l'intégration. Elles rehaussent la visibilité des immigrants francophones auprès des instances publiques. En même temps, elles regroupent les familles issues de différents pays francophones africains. De cette façon, elles assurent le maintien de la diversité culturelle qui est le fondement même du multiculturalisme dans ses dimensions albertaines aussi bien que mondiales. En dépit des expériences conflictuelles vécues dans le pays d'origine, le désir que manifestent les familles de s'unir afin de préparer la nouvelle génération à bien fonctionner à l'intérieur d'un régime démocratique, avec le souci de vivre dans un esprit d'harmonie sociale, pourrait être un heureux dénouement.

En raison de sa mission et de son mandat, l'AMFA reconnaît ce nouveau dynamisme dans la communauté et renchérit sur ces nouvelles initiatives en vue d'asseoir la francophonie multiculturelle qu'elle veut sauvegarder sur des bases plus solides. Il est vrai qu'aux yeux de certains, la création de ces nouveaux organismes dans le même milieu d'action que l'AMFA peut être perçue comme un affaiblissement. En conséquence, celle-ci s'efforce de forger une méthode et un style d'action qui la conduisent à poursuivre sa vocation

première. L'AMFA cherche à établir des partenariats pour éviter le double emploi dans les programmes. Cela dit, l'Association se doit de défendre sa légitimité, d'abord auprès de la société francophone et au sein de la société immigrante elle-même – qui constitue sa clientèle –, et ensuite, auprès des instances supérieures pour qu'elles répondent à ses demandes de subventions suffisantes.

### *Quelques bases pour de nouvelles initiatives et de nouveaux défis*

L'AMFA joue un rôle catalyseur dans la communauté immigrante francophone en Alberta. L'engagement et la participation de ses membres dans de nombreuses activités de la société majoritaire, tant francophone qu'anglophone, font que la diversité multiculturelle que représente la francophonie dans la province est mieux reconnue dans les milieux administratifs scolaires et sociaux-culturels. Toutefois, l'action de l'AMFA comme porte-parole de la communauté immigrante francophone l'expose à de nouveaux défis. Ceux-ci méritent d'être examinés en profondeur, puisqu'ils exerceront une influence décisive sur le fonctionnement immédiat et sur l'orientation que l'Association devra suivre à l'avenir.

Rappelons brièvement les trois aspects les plus importants de la raison d'être de l'AMFA : 1) sa clientèle et ses membres ; 2) le financement de ses activités en tant qu'unique organisme francophone multiculturel dans la province ; 3) la spécificité de sa vision multiculturelle. La prise de conscience de ces aspects explique un tant soit peu les préoccupations de l'auteure et de certains membres du Conseil d'administration de l'Association.

#### *Clientèle*

Dès ses débuts, l'AMFA s'est engagée à recruter ses membres parmi les immigrants francophones et à les servir. Une des responsabilités originelles de l'AMFA consiste à identifier, informer et orienter les nouveaux arrivés vers les services francophones existants et à les sensibiliser à l'importance du maintien du français dans le pays d'accueil. Il incombe à l'AMFA de déployer toutes ses ressources pour rejoindre les familles immigrantes et maintenir une communication constante avec elles.

De l'arrivée des immigrants naît le besoin de leur offrir des occasions de s'engager personnellement dans des activités sociales régulières. Ce besoin essentiel nécessite l'accès à une aide financière adéquate et la disponibilité de ressources humaines sans lesquelles les efforts de l'AMFA ne parviendraient pas à lui faire atteindre ses buts de façon concrète. Rares sont les immigrants francophones qui trouvent de l'emploi dans des organismes et institutions francophones. On peut donc se demander si ces populations minoritaires sont vouées dès leur arrivée à une assimilation obligée, à un conformisme privilégiant l'espace anglophone.

En reconnaissance de l'ambiguïté de cette situation, l'AMFA doit persister dans ses efforts pour établir des partenariats avec les associations ethnocultu-

relles sans exclure celles des communautés environnantes. La sensibilisation auprès des francophones devra sans doute être une priorité parmi les autres préoccupations.

*Financement de l'AMFA en tant qu'organisme francophone multiculturel*

Pendant plus de dix ans, l'engagement de l'AMFA dans les activités décrites au début de cet article ne lui a pas apporté des subventions croissantes à la mesure de sa contribution au bien-être socio-politique de la province. Chaque année, l'Association se voit obligée de se présenter au concours pour le financement de ses opérations de base. Il est vrai qu'un représentant de l'AMFA participe aux réunions de concertation de l'Entente Communauté, mais les recommandations de l'Association sont souvent rejetées par un processus de vote dit démocratique. Ces recommandations de l'AMFA sont mises au rancart par le fait que le bien-fondé des arguments de son représentant est exclu d'un examen en profondeur de la réalité asymétrique au milieu de laquelle se débat la minorité immigrante. Les retombées de ces refus sont rarement analysées et ne se prêtent même pas à un exercice intellectuel visant à comprendre leurs effets dans le contexte sociologique du multiculturalisme. Devant la faiblesse des communautés francophones immigrantes au sein de la communauté plus large de la francophonie où domine la communauté francophone de souche – elle-même une minorité démographique dans la société albertaine –, des voix commencent à se faire entendre pour réclamer une protection des droits des minorités francophones d'origines ethnoculturelles diverses.

*Vision multiculturelle de l'AMFA*

La spécificité de l'AMFA repose sur la reconnaissance de la diversité des entités culturelles francophones, de leurs origines et de leurs divergences dans l'histoire. Néanmoins, l'Association envisage un dépassement des liens ancestraux et traditionnels en vue de favoriser la montée des valeurs universelles communes qui unissent ses membres.

À cet effet, la participation fréquente des membres de diverses ethnies et cultures à des activités communes, autour des valeurs démocratiques et humanistes du pays d'accueil, est une éducation en soi. La reconnaissance des différences et l'effort de dépasser certains critères « particularistes » promettent une mise en cause de certaines présomptions et encouragent un dialogue constant.

Quand ce dialogue a lieu entre les membres de différentes communautés, c'est une occasion à saisir pour mieux se comprendre et se connaître. Quand il a lieu entre les membres adultes et les jeunes à l'intérieur d'un organisme culturel, il devient un moyen de combattre l'aliénation qui sépare souvent les générations parmi les immigrants. Ce processus de dialogue conduit vers un humanisme authentique nécessaire au maintien et au développement du multiculturalisme.

Cette vision ne s'arrête pas à un processus « émancipateur » revendiqué souvent par des groupes ethnoculturels. Le regroupement délibéré autour de la francophonie met l'accent sur la culture dans un sens actif – la recherche, par exemple, d'une médiation entre un anglo-conformisme et un discours axé uniquement sur des besoins économiques, comme l'insertion dans le monde du travail. En somme, il est à espérer que les activités de l'AMFA seront de plus en plus marquées par un brassage de cultures mutuellement enrichissantes dont aura à tenir compte le système scolaire.

## NOTE

---

1. M<sup>me</sup> Evelyne Saint Amand Hubert, lors d'une entrevue, en décembre 2001.

## BIBLIOGRAPHIE

---

Plusieurs livres et articles sur le multiculturalisme au Canada, la communication interculturelle et les enjeux des sociétés pluriethniques ont informé la préparation de cet article. Voici les plus récents titres :

Elbaz, Mikhael et Denise Helly (dir.) (2000), *Mondialisation,*

*citoyenneté et multiculturalisme*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, L'Harmattan.

Fall, Khadiyatoula, Rahba Hadj-Moussa et Daniel Simeoni (dir.) (1996), *Les convergences culturelles dans les sociétés pluri-ethniques*, Québec, Presses de l'Université de Québec.

Juteau, Danielle (1999), *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Kymlicka, Will (2001), *La citoyenneté multiculturelle*, Montréal, Boréal.

*Multiculturalisme : respecter nos différences. Diversité canadienne* (2000), Hull, Patrimoine canadien.